

# TITRE 12

## DISCIPLINE ET PROCÉDURES

### (Extrait)

#### Règlement UCI et national

Articles nationaux: italique, gras, vert

Nr.	Discipline	Epreuves	
	<b>Route</b>	Championnat du monde Hommes Elite Jeux Olympiques Hommes Elite Calendrier mondial Classes HC et 1 Hommes Elite	Autres épreuves <i>aussi national</i>
	<b>Piste</b>	Championnat du monde Elite Coupe du monde Hommes Elite 6 jours Elite Autres épreuves Elite	Autres épreuves <i>aussi national</i>
	<b>Cyclo-Cross</b>	Championnats du monde Elite Coupe du monde Classe 1	Autres épreuves <i>aussi national</i>
	<b>Mountain bike</b>	Championnats du monde Elite Jeux Olympiques Coupe du monde	Autres épreuves <i>aussi national</i>
<b>1</b>	<b>Départ sans contrôle de signature</b>	<b>mise hors compétition ou disqualification et chf 100</b>	<b>mise hors compétition ou disqualification et chf 30</b> <i>(national = seulement chf 30)</i>
<b>2</b>	<b>Bicyclette</b>		
	2.1 Présentation au départ d'une épreuve ou d'une étape avec une bicyclette non conforme	départ refusé	départ refusé
	2.2 Utilisation en cours d'épreuve d'une bicyclette non conforme	mise hors compétition ou disqualification	mise hors compétition ou disqualification
<b>3</b>	<b>Equipement vestimentaire</b>		
	3.1. Port d'éléments non essentiels (art. 1.3.033)	départ refusé	départ refusé
	3.2. Coureur au départ sans casque obligatoire	départ refusé	départ refusé
	3.3. Coureur enlevant le casque obligatoire en cours d'épreuve	mise hors compétition et chf 100	mise hors compétition et chf 50
<b>4</b>	<b>Dossard, numéro d'épaule plaque de bicyclette ou plaque de cadre modifié ou placé non réglementairement</b>		
	4.1 Epreuve d'une journée	coureur: chf 50	coureur: chf 50
	4.2 Epreuve par étapes	1re infraction: chf 50 2e infraction: chf 200 3e infraction: mise hors compétition	1re infraction: chf 30 2e infraction: chf 50 3e infraction: mise hors compétition
<b>5</b>	<b>Numéro d'identification invisible ou pas reconnaissable</b>		
	5.1 Epreuve d'une journée	coureur: chf 100	coureur: chf 50 <i>(national = mise hors compétition)</i>
	5.2 Epreuve par étapes	1re infraction: chf 100 2e infraction: chf 200 3e infraction: mise hors compétition	1re infraction: chf 30 2e infraction: chf 50 3e infraction: mise hors compétition
<b>6</b>	<b>Non-remise du dossard après abandon</b>	coureur: chf 50	coureur: chf 50

7	<b>Prise ou remise irrégulière d'un vêtement</b>	coureur: chf 50 Directeur sportif: chf 200	coureur: chf 30 Directeur sportif: chf 100
8	<b>Aide matérielle irrégulière à un coureur d'une autre équipe</b>	Chaque coureur concerné:	Chaque coureur concerné:
	8.1. Epreuve d'une journée	mise hors compétition et 200	mise hors compétition et 100
	8.2. Epreuve par étapes	chf 200 par infraction et resp. 2', 5' et 10' de pénalité et mise hors compétition dès la 4ème infraction tout autre licencié: chf 200	chf 100 par infraction et resp. 2', 5' et 10' de pénalité et mise hors compétition dès la 4ème infraction tout autre licencié: chf 50
9	<b>Relais à la volée</b>	Chaque coureur impliqué:	Chaque coureur impliqué:
	<u>9.1. Entre équipiers:</u>	chf 200.00	chf 100..00
	9.1.1 Epreuve d'un jour	En cas d'infract. ds le dernier km: chf 200 et déclassement à la dernière place de son peloton	En cas d'infract. ds le dernier km: chf 100 et déclassement à la dernière place de son peloton
	9.1.2 Epreuve par étapes	chf 200 et 10" par infraction. En cas d'infraction dans le dernier km de l'étape: 200 et 30" et déclassement à la dernière place de son peloton	chf 100 et 10" par infraction. En cas d'infraction dans le dernier km de l'étape: chf 100 et 30" et déclassement à la dernière place de son peloton
	<u>9.2 Entre non-équipiers:</u>		
	9.2.1. Epreuve d'un jour	mise hors compétition et chf 200	mise hors compétition et chf 100
	9.2.2. Epreuve par étapes	chf 200 et 1' mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction	chf 100 et 1' mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction
10	<b>Sprint</b>		
	<u>10.1. Déviation du couloir choisi en mettant en danger ses collègues</u>		
	10.1.1. Epreuve d'une journée	disqualification et chf 200	disqualification et chf 100
	10.1.2 Epreuve par étapes	1re infraction: déclassement à la dernière place de son peloton, pénalité au classement par points égale au nombre de points attribués à la première place de l'étape, chf 200 et 30" au classement général 2e infraction: déclassement à la dernière place de l'étape, pénalité au classement par points égale au nombre de points attribués à la première place de l'étape, chf 200 et 1' au classement général 3e infraction: mise hors compétition et chf 200	1re infraction: déclassement à la dernière place de son peloton, chf 100 et 30" au classement général 2e infraction : déclassement à la dernière place de l'étape, chf 100 et 1' au class. Général 3e infraction : mise hors compétition et chf 200
	<u>10.2 Sprint irrégulier</u>		
	10.2.1 Epreuve d'une journée	déclassement à la dernière place de son peloton et chf 200	déclassement à la dernière place de son peloton et chf 100
	10.2.2 Epreuve par étapes	1re infraction: déclassement à la dernière place de son peloton et chf 200 2e infraction: déclassement à la dernière place de l'étape et chf 200 3e infraction: mise hors compétition et chf 200	1re infraction: déclassement à la dernière place de son peloton et chf 50 2e infraction: déclassement à la dernière place de l'étape et chf 100 3e infraction: mise hors compétition et chf 200
<b>De plus, le collègue des commissaires peut, dans les cas particulièrement graves, prononcer la mise hors compétition et une amende de 200 à la première infraction</b>			
	<u>10.3 Tirage de maillot</u>		
	10.3.1 Epreuve d'une journée	coureur: chf 200	coureur: chf 50
	10.3.2 Epreuve par étapes	chf 200 et 10" par infraction	chf 50 et 10" par infraction
	10.3.3 Dans le dernier km de l'épreuve	disqualification et chf 200	disqualification et chf 100
	10.3.4 Dans le dernier km d'une étape	1re infraction: chf 200 et 20" 2e infraction: chf 200 et mise hors compétition	1re infraction: chf 100 et 20" 2e infraction: chf 100 et mise hors compétition
11	<b>Poussée</b>		
	<u>11.1 Rétropoussée sur voiture, moto, coureur</u>	coureur:	coureur:
	11.1.1 Epreuve d'une journée	chf 50 par infraction	chf 30 par infraction

	11.1.2 Epreuve par étapes	chf 50, 5 points de pénalisation au classement par points et 10" par infraction	chf 30 et 10" par infraction
	<u>11.2 Poussée entre équipiers</u>	Chaque coureur impliqué:	Chaque coureur impliqué:
	11.2.1 Epreuve d'une journée	chf 50 par infraction	chf 30 par infraction
	11.2.2 Epreuve par étapes	chf 50 et 10" par infraction	chf 30 et 10" par infraction
	<u>11.3. Poussée donnée à un coureur d'une autre équipe</u>	coureur poussant:	coureur poussant:
	11.3.1 Epreuve d'une journée	chf 200 et mise hors compétition	chf 50 et mise hors compétition
	11.3.2. Epreuve par étapes	chf 200 et 10" de pénalité mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction autre licencié: 200	chf 50 et 10" de pénalité mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction autre licencié: 200
	11.4. Poussée par spectateur	coureur: chf 20	coureur: avertissement
<b>12</b>	<b>Obstruction volontaire d'un coureur ou d'une voiture d'équipe</b>	coureur:	coureur:
	12.1. Epreuve d'une journée	chf 200 et mise hors compétition	chf 50 et mise hors compétition
	12.2. Epreuve par étapes	chf 200 et 10" chf 200 et mise hors compétition à la 2ème infraction; en cas d'infraction dans le dernier km d'une étape: 200, 30" et déclassé à la dernière place de l'étape; en cas d'infraction dans la dernière étape et en cas d'infraction à l'encontre d'un coureur classé parmi les 10 premiers d'un classement: 200 et mise hors compétition autre licencié: chf 1000	chf 50 et 10" chf 50 et mise hors compétition à la 2ème infraction; en cas d'infraction dans le dernier km d'une étape: 100, 30" et déclassé à la dernière place de l'étape; en cas d'infraction dans la dernière étape et en cas d'infraction à l'encontre d'un coureur classé parmi les 10 premiers d'un classement: 100 et mise hors compétition autre licencié: chf 200
<b>13</b>	<b>Entraide non autorisée lors d'une arrivée en circuit</b>	coureurs impliqués:	coureurs impliqués:
	13.1. Epreuve d'une journée	chf 200 et mise hors compétition	chf 100 et mise hors compétition
	13.2. Epreuve par étapes	chf 200 et déclassé à la dernière place de l'étape chf 200 et mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction	chf 100 et déclassé à la dernière place de l'étape chf 100 et mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction
<b>14</b>	<b>Déviation volontaire du parcours, tentative de se faire classer sans avoir accompli tout le parcours à bicyclette, reprise de la course après être monté dans un véhicule ou sur une moto</b>	coureur: chf 200 et mise hors compétition	coureur: chf 100 et mise hors compétition
<b>15</b>	<b>Déviation involontaire du parcours avec avantage</b>	épreuve contre la montre: 20" de pénalité épreuve par étape: déclassé à la dernière place du peloton de l'étape épreuve d'une journée: mise hors compétition	contre la montre: 20" de pénalité Epreuve par étape: déclassé à la dernière place du peloton épreuve d'une journée: mise hors compétition
<b>16</b>	<b>Traversée d'un passage à niveau fermé</b>	mise hors compétition	mise hors compétition
<b>17</b>	<b>Fraude, tentative de fraude, collusion entre coureurs d'équipes différentes</b>	Chaque coureur impliqué:	Chaque coureur impliqué:
	17.1 Epreuve d'une journée	chf 200 et mise hors compétition	chf 100 et mise hors compétition
	17.2 Epreuve par étapes	chf 200 et 10' de pénalité et mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction; tout autre licencié, comme auteur participant ou complice: 200 et mise hors compétition	chf 100 et 10' de pénalité et mise hors compétition en cas d'infraction pendant la dernière étape ou en cas de 2ème infraction; tout autre licencié, comme auteur participant ou complice: 100 et mise hors compétition

18	<b>Coureur accroché au véhicule de son équipe:</b>	coureur: mise hors compétition et chf 200 directeur sportif: mise hors compétition et 200 équipe: exclusion du véhicule jusqu'à la fin de l'épreuve sans faculté de remplacement	coureur: mise hors compétition et chf 100 directeur sportif: mise hors compétition et 100 équipe: exclusion du véhicule jusqu'à la fin de l'épreuve sans faculté de remplacement
	<b>Coureur accroché à un autre véhicule à moteur:</b>	coureur: mise hors compétition et chf 200 Autre licencié responsable du véhicule: mise hors compétition et chf 200 Si le véhicule est celui d'une autre équipe: mise hors compétition du directeur sportif de cette équipe et exclusion du véhicule jusqu'à la fin de l'épreuve sans faculté de remplacement	coureur: mise hors compétition et chf 100 Autre licencié responsable du véhicule: mise hors compétition et chf 100 Si le véhicule est celui d'une autre équipe: mise hors compétition du directeur sportif de cette équipe et exclusion du véhicule jusqu'à la fin de l'épreuve sans faculté de remplacement
19	<b>Abri derrière un véhicule ou prise du sillage d'un véhicule</b>		
	19.1 Momentané	coureur: chf 30	coureur: avertissement
	<u>19.2 Prolongé</u>		
	19.2.1 Epreuve d'une journée	chf 50 et mise hors compétition en cas de non-respect du 1er avertissement autre licencié responsable du véhicule: chf 200	chf 30 et mise hors compétition en cas de non-respect du 1er avertissement autre licencié responsable du véhicule: chf 100
19.2.2 Epreuve par étapes	chf 50 et 20" de pénalisation par infraction autre licencié responsable du véhicule: chf 200	chf 50 et 20" de pénalisation par infraction autre licencié responsable du véhicule: chf 100	
20	<b>Dépannage ou aide médicale irréguliers</b> 20.1. Epreuve d'une journée	coureur: chf 100 dans les 20 derniers kilomètres: mise hors compétition et chf 200; non respect de l'article 2.3.029: mise hors compétition et chf 200	coureur: chf 30 dans les 20 derniers kilomètres: mise hors compétition et chf 50; non respect de l'article 2.3.029: mise hors compétition et chf 200
	20.2. Epreuve par étapes	1re infraction: chf 50 2e infraction: chf 100 Infractions suivantes: chf 200 dans les 20 derniers km de la course: chf 200, déclassé à la dernière place de son peloton, 1' de pénalité au classement général autre licencié: chf 200; non respect de l'article 2.3.029: mise hors compétition et chf 200	1re infraction: avertissement 2e infraction: chf 20 Infractions suivantes: chf 100 dans les 20 derniers km de la course: chf 50, déclassé à la dernière place de son peloton, 1' de pénalité au classement général autre licencié: chf 100; non respect de l'article 2.3.029: mise hors compétition et chf 200
21	<b>Suiveur se penchant en dehors d'un véhicule ou tenant prêt du matériel en dehors du véhicule</b>	Directeur sportif: 1re infraction: 1000 chf 2e infraction: 2000 chf	Directeur sportif: 1re infraction: 200 chf 2e infraction: 500 chf
22	<b>Moto emportant d'autre matériel de dépannage que des roues</b>	pilote: chf 200 et mise hors compétition	pilote: chf 100 et mise hors compétition
23	<b>Ravitaillement non autorisé</b> 23.1. Epreuve d'une journée - Dans les 50 premiers km - Dans les 20 derniers km	coureur: chf 200 coureur: chf 1000 Autre licencié: chf 1000	coureur: chf 50 coureur: chf 150 Autre licencié: chf 150
	23.2. Epreuve par étapes - Dans les 50 premiers km de l'étape - Dans les 20 derniers km de l'étape	chf 200 chf 200 et 20" par infraction chf 1000 à la 3ème infraction autre licencié: chf 1000	chf 50 chf 50 et 20" par infraction chf 150 à la 3ème infraction autre licencié: chf 150
24	<b>Ravitaillement irrégulier</b>	coureur: chf 50 par infraction autre licencié: chf 200 par infraction	coureur: chf 20 par infraction autre licencié: chf 50 par infraction

25	<b>Infraction aux dispositions réglementaires concernant la circulation des véhicules dans la course</b>	conducteur du véhicule: chf 200	conducteur du véhicule: chf 100
26	<b>Obstruction au passage d'une voiture officielle</b>	coureur: chf 50 autre licencié: chf 100	coureur: chf 20 autre licencié: chf 50
27	<b>Abandon en cours de route des commissaires à bord d'un véhicule d'un G.S., de la F.N. ou association</b>	directeur sportif: chf 2000	directeur sportif: chf 200
28	<b>Non-respect des instructions de la direction de l'épreuve ou des commissaires</b>	coureur: chf 30 à chf 100 autre licencié: chf 100 à chf 200	coureur: chf 20 à chf 100 autre licencié: chf 50 à chf 200
	28.1. Non-respect des instructions de l'épreuve ou des commissaires	- épreuves d'une journée: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour toute l'épreuve concernée - épreuves par étapes: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour l'étape concernée puis pour 1 à 3 étapes suivant la gravité de l'infraction	- épreuves d'une journée: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour toute l'épreuve concernée - épreuves par étapes: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour l'étape concernée puis pour 1 à 3 étapes suivant la gravité de l'infraction
29	<b>Injures, menaces, comportement incorrect</b>	tout licencié: chf 50 à chf 200	tout licencié: chf 50 à chf 200
30	<b>Voies de fait</b>		
	30.1. entre coureurs	chf 200 par infraction plus 1' de pénalisation par infraction dans les épreuves par étapes mise hors compétition pour agression particulièrement grave	chf 100 par infraction plus 1' de pénalisation par infraction dans les épreuves par étapes mise hors compétition pour agression particulièrement grave
	30.2. Envers toute autre personne	coureur: mise hors compétition et chf 200 autre licencié: chf 5000	coureur: mise hors compétition et chf 100 autre licencié: chf 1000
31	<b>Vol de denrées, boissons ou toute autre marchandise en cours d'épreuve</b>	tout licencié: chf 1000	tout licencié: chf 300
32	<b>Port d'un récipient en verre</b>	tout licencié: chf 50	tout licencié: chf 30 ( <i>national = tout licencié: mise hors compétition + chf 50</i> )
33	<b>Jet irrégulier ou dangereux d'un objet Jet d'un objet dans le public</b>	Tout licencié: chf 50 Autre infraction pendant la même course: chf 50 à chf 200 (la sanction est appliquée à l'équipe si le coureur ne peut être identifié individuellement)	Tout licencié: chf 30 Autre infraction pendant la même course: chf 30 à chf 120 (la sanction est appliquée à l'équipe si le coureur ne peut être identifié individuellement)
34	<b>Jet d'un objet en verre</b>	tout licencié: mise hors compétition et chf 100	tout licencié: mise hors compétition et chf 50
35	<b>Repasse de la ligne d'arrivée dans le sens de la course toujours porteur du dossard</b>	coureur: chf 30	coureur: avertissement
36	<b>Non-participation aux cérémonies protocolaires</b> - Epreuves coupe du monde  - Toutes les épreuves	coureur: chf 200, suppression des prix et des points «coupe du monde» gagnés dans l'épreuve coureur: chf 200 et suppression des prix	coureur: chf 100 et suppression des prix
37	<b>Utilisation de moyens de communication électroniques ainsi que d'appareils de divertissement pendant les compétitions</b>	coureur: chf 100	coureur: chf 50
37 bis	<b>Utilisation de moyens de communication électroniques ainsi que d'appareils de divertissement pendant les compétitions</b>	1ère infraction Directeur sportif: chf 30 à chf 100 2ème infraction pendant la même étape ou épreuve: - épreuve d'une journée: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour toute l'épreuve concernée - épreuve par étapes: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour l'étape concernée 3ème infraction pendant la même étape ou épreuve: directeur sportif: mise hors compétition équipe: exclusion du véhicule jusqu'à la fin de l'épreuve sans faculté de remplacement	1ère infraction Directeur sportif: chf 20 à chf 100 2ème infraction pendant la même étape ou épreuve: - épreuve d'une journée: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour toute l'épreuve concernée - épreuve par étapes: rétrogradation du véhicule à la dernière place pour l'étape concernée 3ème infraction pendant la même étape ou épreuve: directeur sportif: mise hors compétition équipe: exclusion du véhicule jusqu'à la fin de l'épreuve sans faculté de remplacement
<b><u>COURSES PAR ÉTAPES SUR ROUTE</u></b>			

38	Non-port d'un maillot ou d'une combinaison de leader	coureur: départ refusé ou mise hors compétition et chf 200	coureur: départ refusé ou mise hors compétition et chf 50
39	Manifestation ou comportements organisés pour éviter d'être éliminé	coureur: chf 200 à chf 1000	coureur: chf 50 à chf 200
<b>ÉPREUVES CLM INDIVIDUELLES SUR ROUTE</b>			
40	Non-respect des distances et écarts prévus par les coureurs	coureur: chf 100	coureur: chf 30
	40.1. Si prise de sillage	chf 100 et pénalité de temps suivant le tableau en article 12.1.041	chf 30 et pénalité de temps suivant le tableau en article 12.1.041
41	Non-respect de la distance de 10 m par le véhicule suiveur	directeur sportif: chf 200 coureur: 20"	directeur sportif: chf 100 coureur: 20"
42	Infraction aux dispositions relatives aux parcours et échauffement	directeur sportif: chf 200 coureur: chf 100 organisateur: chf 500	directeur sportif: chf 100 coureur: chf 30 organisateur: chf 150
<b>ÉPREUVES CLM PAR ÉQUIPES SUR ROUTE</b>			
43	Non-respect des distances et écarts prévus par les coureurs	chaque coureur: 100	chaque coureur: 30
	43.1 Si prise de sillage	chaque coureur: 100 et pénalité de temps suivant le tableau en article 12.1.041	chaque coureur: 30 et pénalité de temps suivant le tableau en article 12.1.041
44	Poussée entre coureurs de la même équipe		
	44.1 Epreuve type	mise hors compétition de l'équipe et chf 200 par coureur impliqué	mise hors compétition de l'équipe et chf 50 par coureur impliqué
	44.2. Epreuve par étapes	1' de pénalité au classement de l'étape à chaque coureur de l'équipe et chf 200 par coureur impliqué	1' de pénalité au classement de l'étape à chaque coureur de l'équipe et chf 50 par coureur impliqué
45	Non-respect de la distance de 10 m par le véhicule suiveur	directeur sportif: chf 200 chaque coureur de l'équipe: 20"	directeur sportif: chf 100 chaque coureur de l'équipe: 20"
46	Infraction aux dispositions relatives au parcours et échauffement	directeur sportif: chf 200 coureur: chf 100 organisateur: chf 500	directeur sportif: chf 100 coureur: chf 30 organisateur: chf 150
<b>ÉPREUVES DE CYCLO-CROSS</b>			
47	Changement de matériel irrégulier	mise hors compétition	mise hors compétition
48	Coureur ne respectant pas l'ordre de départ prévu à l'art. 5.1.043	chf 100	chf 100
49	Coureur continuant la course après être doublé dans le cas de l'article 5.1.051	chf 100	chf 100
50	Ravitaillement non autorisé	Mise hors course	
<b>ÉPREUVES DE MOUNTAIN BIKE</b>			
51	Aide matérielle irrégulière	mise hors compétition	mise hors compétition
52	Voies de fait	mise hors compétition	mise hors compétition
53	Coureur ne respectant pas les règles concernant le départ	chf 100	chf 100
54	Port d'un moyen de communication	départ refusé	départ refusé
55	Coureur retardé ou doublé continuant la course en infraction du règlement	mise hors compétition	mise hors compétition
56	Non-port de la plaque de vélo pendant l'entraînement	chf 100	chf 100
57	Inscription tardive aux épreuves de Coupe du monde	chf 150 und chf 150 frais d'administration	

(Textänderung: 1.01.00; 1.01.02; 1.01.03; 5.05.03; 1.01.04; 1.01.05; 1.01.06; 1.01.07; 1.01.09; 1.07.10; 1.10.10.)